

dernière, à n'en pas douter. Que disait M. Balfour?

Le sort de l'Australie, celui de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Inde ne se décideront pas sur le Pacifique, ne se décideront pas sur l'océan Indien; ils vont se décider ici, et tous ceux qui cherchent à lire dans l'avenir reconnaîtront, je pense, la force des paroles tombées de la bouche de lord Rosebery.

Monsieur l'Orateur, il n'y a aucun doute que la grande bataille qui décidera du sort de l'empire anglais sera livrée dans la mer du Nord. L'Allemagne est obligée, par sa position géographique d'avoir la plus forte armée du monde; elle peut, si c'est nécessaire, mettre 4,000,000 de soldats sur pied. L'Angleterre par sa position géographique est obligée d'avoir la plus forte marine du monde, et cette marine sera pour elle le seul moyen de se protéger dans les moments critiques.

(La séance, suspendue à six heures est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance.

#### RENVOI DU BILL DE L'ASSOCIATION DES MEUNIERIS DU DOMINION.

M. HARRIS: Monsieur l'Orateur, avant que la Chambre se forme en comité, on me permettra de dire que je vois d'après le compte rendu de la séance de la Chambre d'hier, que l'on a discuté le bill (n° 111) relatif à l'Association meunière du Canada. Vu que j'ai présenté ce bill à la Chambre et comme plusieurs membres désirent avoir plus de renseignements à son sujet, je proposerais qu'il fût renvoyé au comité des bills privés pour être étudié de nouveau, afin que les objections soulevées par les honorables membres de cette Chambre hier soient de nouveau discutées. Je propose donc:

Que l'article 71 de l'ordre du jour tendant au renvoi à un nouvel examen en comité général du projet de loi (n° 111), concernant l'association des meuniers du Dominion, soit rayé et que ledit projet soit renvoyé au comité permanent relatif aux projets d'intérêt privé pour supplément d'étude.

#### REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LE BILL DE LA MARINE.

M. SCHAFFNER: A la suspension de la séance à six heures, monsieur l'Orateur, je discutais la question de savoir s'il y avait danger, et si le Canada, au cas où il croirait qu'il y en a, devrait faire quelque chose de pratique pour y remédier. A l'appui de cette proposition, je citais des autorités prises dans les deux partis politiques anglais; je citais des paroles qui avaient été prononcées non pas pendant une période électorale, mais à une époque où le pays pouvait exprimer une opinion raisonnée et jus-

M. SCHAFFNER.

te. J'ai cité toutes les autorités que je désirais apporter excepté lord Roberts qui disait:

Des événements récents, cependant, prouvent d'une façon décisive qu'une nouvelle ère a commencé, et que tout l'empire sera peut-être obligé de se lever de nouveau pour sa défense comme il l'a fait plusieurs fois dans le passé. La question est celle-ci: Sommes-nous prêts à le faire? On n'improvise pas des flottes et des armées pour faire face aux mouvements rapides de nos temps modernes. Il n'y a que la prévoyance et la préparation, pendant plusieurs années, qui puissent nous donner une force navale ou militaire sur laquelle nous puissions compter dans une grande circonstance, force qui est en elle-même la meilleure garantie de cette paix que nous désirons voir régner et dont nous avons plus besoin qu'aucune autre nation. Je sais quelle sera votre principale difficulté. Il n'est pas aisé de convaincre la masse du peuple dans notre pays de l'existence d'un danger réel.

Voilà ce que lord Roberts disait, et je soumets ses paroles à la considération de mes honorables amis de l'autre côté de la Chambre:

Il sera peut-être moins facile de convaincre les habitants des colonies qui depuis un siècle jouissent d'une protection qui les a garantis contre toute attaque, que des dangers réels les menacent aussi..... L'accroissement de richesses des colonies les rend davantage un objet d'envie pour les nations qui ne possèdent pas des parties aussi importantes du globe. De sorte que si nous voulons être en sûreté, il nous faut serrer nos rangs dans un commun effort et esprit de sacrifice.

M. Asquith disait:

Après avoir examiné sérieusement l'état de la construction des navires dans les pays étrangers, le gouvernement en est venu à la conclusion qu'il est devenu désirable de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que la deuxième série de quatre navires, mentionnée dans le programme, sera achevée au mois de mars 1912.

Je ne citerai pas d'autres autorités. Je crois que cette Chambre et le pays conviendront avec moi que celles dont je viens de parler ont plus de poids et d'importance que celle du directeur général des Postes, du premier ministre, ou d'aucun de ceux qui les appuient.

Quelques mots maintenant au sujet de la loyauté. C'est un sujet dont nos honorables amis de la droite n'aiment pas que nous parlions. Il paraît être leur point faible, mais à qui la faute? Ce n'est pas la nôtre. Il ne nous est pas agréable d'être conduits par une personne qui s'est placée par ses discours dans une attitude que nous avons droit, je crois, de lui reprocher, attitude qui ne servira pas, croyons-nous, nos meilleurs intérêts, et qui tend plutôt à désagréger qu'à consolider le pays. Je veux parler de ces choses parce que, personnellement, je suis persuadé que le bill qui est présentement devant cette Chambre mènera